

LE REEMPLOI : UNE GESTION PERFORMANTE DES ENCOMBRANTS DES MENAGES



Qu'est-ce qu'une Ressourcerie ?

La Ressourcerie gère, sur un territoire donné, un centre de récupération, de valorisation, de revente et d'éducation à l'environnement. Son activité est inscrite dans le schéma de gestion des déchets du territoire. C'est un acteur local.

Au quotidien, elle donne la priorité à la réduction, au réemploi puis au recyclage des déchets en sensibilisant son public à l'acquisition de comportements respectueux de l'environnement.

La Ressourcerie met en œuvre des modes de collecte des déchets (encombrants, DIB...) qui préservent leur état en vue de les valoriser prioritairement par réemploi / réutilisation puis recyclage.

Issue de l'économie solidaire et acteur du développement local, elle tisse de nombreux partenariats, crée des emplois durables, privilégie le service à la population et est attentive à la qualification et à l'épanouissement de ses salariés.

Ainsi, la Ressourcerie est à la fois un acteur de la gestion des déchets, un acteur de la prévention des déchets et développe ses activités dans le respect de la Charte des Ressourceries.

S'adossant à la déchèterie, lieu d'apport volontaire et lieu de conditionnement des matières à recycler ou à traiter, la Ressourcerie met en place :

- **La collecte séparative** des déchets d'origine « encombrants ménagers » ou « déchets industriels banals » en préservant leur état, afin de pouvoir envisager une valorisation par réemploi. Cette collecte s'effectue par le biais des déchèteries et de collectes complémentaires.
- **Le tri, le contrôle, le nettoyage**, éventuellement la réparation de ces objets, afin de leur rendre toute leur valeur ; le démontage des objets non réutilisables afin de les traiter ou recycler dans les filières adéquates.
- **La revente des objets** constitue l'aboutissement de la filière réemploi et permet d'assurer une part de ressources propres pour assurer la pérennité des postes de valorisation.
- **L'éducation à l'environnement**, auprès des usagers des services de collecte, des clients des lieux de vente des produits réemployables, des jeunes générations mais aussi auprès de tous les habitants, concernés en tant que citoyens et consommateurs aux problèmes d'environnement et de gestion des déchets.

Le nécessaire partenariat entre collectivité et Ressourcerie

La Ressourcerie étant un acteur de la gestion des déchets, c'est donc tout naturellement que des partenariats sont noués avec les collectivités ayant compétence en matière de collecte et de traitement des déchets. Mais l'activité de la Ressourcerie ne saurait se réduire à une simple action de traitement des déchets ménagers.

Ce sont aussi des dimensions de développement des territoires, de services à la population, de sensibilisation à l'environnement, de création d'emplois ou plus largement de politique de développement durable qui animent les partenariats avec les collectivités locales.

Lorsqu'elle n'est pas gérée en régie, la Ressourcerie assure pour la collectivité un service de collecte et de traitement des déchets encombrants. Elle exerce donc ses activités dans un cadre contractuel grâce auquel la collectivité est assurée d'une gestion transparente et d'un service de qualité.

La complémentarité entre Déchèterie et Ressourcerie

La mise en place de la filière réemploi s'appuie sur les dispositifs et acteurs existants. La déchèterie par exemple constitue déjà un lieu d'apport volontaire et dispose de filières de recyclage et de traitement. La Ressourcerie va donc tisser une relation privilégiée avec la ou les déchèteries du territoire, sur lesquelles il est aisé d'optimiser la valorisation en intercalant une opération de sélection des objets potentiellement réemployables avant les opérations d'orientation des déchets vers les bennes.

Cela nécessite cependant de réviser le règlement de la déchèterie, d'aménager un espace adapté pour les produits de réemploi, de redéfinir les missions du gardien, de communiquer sur cette filière réemploi auprès du public et de définir la fréquence à laquelle les produits réemployables sont transférés vers les ateliers de valorisation.

On obtient de meilleurs résultats du « tri réemploi » là où le gardien de la déchèterie est fortement impliqué dans l'objectif de la Ressourcerie. En effet, pour optimiser la sélection des objets, il faut être en mesure à chaque instant de connaître des paramètres tels que l'existence d'un marché pour tel type de produits, l'état des stocks, les capacités de valorisation de la structure... Et ces paramètres sont beaucoup plus facilement intégrés par les personnes qui exercent une activité au sein de la Ressourcerie. C'est donc dans les expériences de co-gestion de déchèteries par la Ressourcerie ou de gestion de l'entité unique Déchèterie-Ressourcerie par un seul intervenant que l'on obtient les meilleurs résultats. La fraction réemployable détournée des bennes peut alors représenter jusqu'à 2kg/visite.

L'adaptation des collectes à domicile

La réflexion pour la mise en place d'une Ressourcerie ou l'optimisation de son fonctionnement amène les collectivités à imaginer des collectes spécifiques permettant de préserver les objets potentiellement réemployables. Il s'agit davantage de modifier les collectes actuelles de manière à proposer un service correspondant précisément aux besoins de la population plutôt que d'ajouter une collecte supplémentaire. Ainsi avec le maillage des déchèteries, certaines collectivités ont supprimé la collecte systématique à domicile des encombrants pour ne conserver qu'un service minimum de collecte sur rendez-vous, offert aux personnes à faible mobilité qui ne peuvent se déplacer sur les déchèteries.

En confiant tout ou partie de cette prestation à la Ressourcerie, la collectivité s'assure une valorisation matière optimale et la création d'activités multiples, via le réemploi, ayant un intérêt social pour le territoire (emplois, animation culturelle, insertion professionnelle..). La collecte «préservante» permet en effet d'isoler différents flux en fonction des filières de valorisation possibles, dont la valorisation par réemploi qui est la spécialité de la Ressourcerie. Ces collectes à domicile adaptées permettent de valoriser plus de 50% du gisement, la part de déchets réemployables pouvant représenter plus de 30% du tonnage collecté.

L'accompagnement au changement de comportement

Les collectivités locales se préoccupent aujourd'hui davantage de la prévention de la production de déchets et la Ressourcerie apporte un relais d'information sur les gestes de tri des déchets et l'utilisation des dispositifs mis en place par la collectivité. Elle développe des actions de sensibilisation du public et d'éducation à l'environnement, participant ainsi à la conscientisation et à la responsabilisation des citoyens face à la gestion de leurs déchets. Les Ressourceries emploient pour cela des animateurs qualifiés pour intervenir auprès des différents publics, dans différents champs de l'environnement, avec des approches pédagogiques adaptées.

Des plus values environnementales

Pour atteindre l'objectif de valorisation de 50% de déchets, les dispositifs de valorisation des emballages, des déchets fermentescibles et des déchets encombrants doivent être combinés. Le réemploi apparaît comme une forme de valorisation qui doit être privilégiée pour son faible impact sur l'environnement. Les nouvelles réglementations comme celle concernant les DEEE le font apparaître clairement. Le réemploi est indiqué dans la directive européenne comme un mode de valorisation prioritaire.

La mise en place de collectes adaptées et de lieux de valorisation nécessaires au réemploi permettent d'augmenter globalement le taux de valorisation matière (réemploi et recyclage) et ainsi de réduire significativement les déchets ultimes, et de préserver les matières premières non renouvelables. Le seul Réseau des Ressourceries en 2007 a permis de détourner plus de 16 800 tonnes de l'enfouissement et de les conserver dans le cycle d'utilisation de la manière.

Avec les débouchés locaux, peu d'énergie nécessaire à la valorisation, le réemploi permet aussi de réduire les transports et de minimiser les impacts sur l'effet de serre.

Ces actions favorables à la prévention des milieux et des ressources naturelles, sont complétées par la conscientisation du public à la réduction des gaspillages grâce aux actions de sensibilisation.

Un ancrage économique

Les Ressourceries sont des acteurs de l'économie solidaire et n'ont pas de buts de profit. Cet élément fondamental fait partie intégrante des critères nécessaires à l'obtention du « label » Ressourcerie, terme déposé. Pour autant les Ressourceries sont de véritables acteurs économiques, qui pour créer et maintenir des emplois non précaires et qualifiés doivent être rétribués pour les services qu'elles rendent et les produits qu'elles vendent. L'équilibre économique de la Ressourcerie s'appuie donc principalement sur des ressources liées à des prestations (collecte / traitement / éducation à l'environnement...) auprès de clients comme des entreprises, collectivités, particuliers..., et à la vente de matières et produits de réemploi.

Les Ressourceries peuvent aussi accueillir des personnes en grande difficulté sociale et professionnelle et les accompagner dans leur parcours d'insertion, elles bénéficient alors de soutiens spécifiques adaptés à cette mission.

Les plus values économiques se mesurent à la création de richesses, aux coûts évités de transports et traitement des déchets ultimes, au développement d'activités dans des zones parfois peu desservies (zones rurales) et à la création de nombreux emplois.

Une dynamique sociale

La dynamique sociale est portée par la Ressourcerie au travers de ses objectifs et de son statut. Les projets associatifs ne se limitent pas à l'activité économique mais permettent une transparence, une participation citoyenne et collective à la gestion du dispositif, une ouverture sur des dimensions non économiques et le tissage de nombreux partenariats locaux.

Les services proposés misant sur la proximité développent le lien social et la Ressourcerie devient un lieu de rencontres et d'échanges. Les projets d'éducation à l'environnement renforcent les liens entre la Ressourcerie et les acteurs du territoire (les écoles, les associations environnementales, culturelles, de quartier...).

Les usagers de la Ressourcerie participent activement à la filière réemploi, tant au moment de la collecte (précautions prises pour préserver l'état des objets) qu'au moment de l'aboutissement de la filière, grâce à leurs achats. La présentation de biens d'équipement à faible prix permet aussi de répondre à des besoins d'urgence, de dépannage.

Cette dynamique sociale se traduit aussi par la création d'emplois dans de nouveaux services, de nouvelles activités. Ces emplois sont valorisants, créateurs de richesses et porteurs de sens. Les activités de valorisation sont aussi propices à la mise en place d'actions d'insertion professionnelle, de formations pré-qualifiantes.

C'est donc sur un champ social large qu'on peut évaluer les plus values des Ressourceries, qui visent à enraciner le développement durable dans l'esprit d'une économie solidaire.

Les Ressourceries participent à l'émergence et à la structuration d'une nouvelle filière économique dans le domaine de l'environnement : celle de la **valorisation des déchets par réemploi**. Dans un contexte réglementaire qui devient favorable au réemploi, ces structures apportent une réponse à la problématique de gestion des déchets et aussi de prévention en incluant des dimensions sociétales qui répondent aux préoccupations actuelles des collectivités locales.